



Paris, le 26 septembre 2022

Monsieur Stanislas GUÉRINI
Ministre de la transformation et de la
fonction publique
101, rue de grenelle
75007 Paris

Objet : Préavis de grève national du 6 octobre 2022

Monsieur la Ministre,

Le gouvernement a engagé une réforme des modes d'accueil de la petite enfance conduisant à une dégradation des conditions d'accueil des enfants et une dégradation des conditions de travail des personnels. Dégradation du taux d'encadrement, déqualification, baisse de la surface par enfant... se combinent à une absence de reconnaissance salariale conduisant nos métiers à souffrir être inattrayant, et à renforcer la dégradation de nos conditions de travail.

La fédération SUD Collectivités Territoriales appelle les personnels de la fonction publique territoriale titulaires et contractuel.les à se mobiliser et à revendiquer

- **Pour une véritable revalorisation des métiers de la petite enfance !**
- **Pour des conditions de travail décentes !**
- **Pour un taux d'encadrement qui sécurise enfants et personnels !**
- **Contre la précarisation rampante !**
- **Pour la sécurité des enfants et la sérénité des collègues !**
- **Pour un service public de la petite enfance de qualité !**

Fédération SUD Collectivités Territoriales

31, rue de la Grange aux Belles 75010 Paris – Tél : 01 58 39 32 09
Site : www.sud-ct.fr - mail : fedesudct@gmail.com

C'est pourquoi la Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève le 6 octobre **2022 à partir de 00h00** (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés). Il concerne tous.tes les agent.es titulaires, non titulaires et vacataires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Fédérale



Sylvie Assailly-Brizio